

INVENTER LES POLITIQUES EUROPÉENNES DE DEMAIN

Virginie Timmerman | *Chargée de projet Citoyenneté et démocratie*



Mouvement Européen
France

! **DROIT** D'INVENTAIRE
D'INVENTER

Le Mouvement européen - France et Notre Europe - Institut Jacques Delors ont organisé le 25 janvier 2014, à Rouen, le deuxième débat du cycle « Droit d'inventaire - Droit d'inventer : 60 ans d'Europe, les réussites à conserver - les solutions à inventer » qui a permis aux citoyens présents de se saisir des questions suivantes : « Les défis de l'Union européenne : mondialisation, démocratie, emploi et euro ».

Le Mouvement européen - France et Notre Europe - Institut Jacques Delors ont organisé le 25 janvier 2014, à Rouen, le deuxième débat du cycle « Droit d'inventaire - Droit d'inventer : 60 ans d'Europe, les réussites à conserver - les solutions à inventer » qui a permis aux citoyens présents de se saisir des questions suivantes : « Les défis de l'Union européenne : mondialisation, démocratie, emploi et euro ».

Nicolas Mayer-Rossignol, président de la Région Haute-Normandie, a ouvert le débat avec quelques propos d'accueil en posant la question de l'appropriation de l'Union européenne (UE) par les citoyens européens afin que les prochaines élections européennes ne se transforment pas en rejet de l'UE. Catherine Morin-Desailly, vice-présidente du Mouvement européen - France, a introduit le débat avec la présentation du cycle « Droit d'inventaire - Droit d'inventer » pour lequel des débats citoyens seront tenus dans les 8 euro-circonscriptions françaises autour des quatre enjeux majeurs que sont la démocratie, l'emploi, l'euro et la mondialisation. Ils ont également rappelé le contexte de la crise financière, économique et sociale de l'UE qui constitue un vrai défi à relever, car les citoyens européens, et particulièrement la jeune génération, qui voteront le 25 mai 2014, ne la comprennent pas. Il est donc nécessaire d'établir un inventaire de l'Union européenne afin d'inventer l'Union européenne de l'après-crise.

Le dialogue, animé par Thomas Ferenczi, ancien correspondant du *Monde* à Bruxelles, s'est ensuite poursuivi, avec le public et les intervenants, autour des deux tables rondes suivantes :

Quelles solutions face à la crise concernant l'emploi et l'euro ?

Avec les intervenants suivants :

- Marcel Grignard, secrétaire général adjoint de la CFDT
- Nicolas Mayer-Rossignol, président de la Région Haute-Normandie
- Gilles Pargneaux, député européen
- Patrick Schreiner, représentant de la DGB de Basse-Saxe

Quelle forme de citoyenneté dans la mondialisation ?

Avec les intervenants suivants :

- Elmire Af Geijerstam, consultante, ancienne représentante des villes et régions suédoises auprès de l'UE
- Karima Delli, députée européenne
- Claude Taleb, vice-président de la Région Haute-Normandie

Pierre Menguy, professeur à l'Université du Havre, a conclu la journée de débats en rappelant la nécessité de redonner vie au projet européen en le connectant avec les réalités des citoyens et en le replaçant dans le temps long.



1. Mondialisation et citoyenneté : faire renaître le rêve européen pour s'affirmer face aux autres puissances mondiales

Les prochaines élections européennes du 25 mai 2014 constituent, aux yeux de tous les intervenants, un défi majeur qu'il est nécessaire de relever au vu de la prévisible montée des extrêmes et de l'abstention en France. Pour cela, il faut engager un véritable débat national et européen sur l'UE, comparable au grand débat qui a eu lieu avant le référendum pour le Traité constitutionnel en 2005 en France.

Au-delà des élections européennes, la crise financière, économique et sociale a révélé les faiblesses de l'UE actuelle et amplifié cette exigence de débattre pour faire renaître le rêve européen, pour clarifier l'UE, son projet et ses institutions, et définir un nouveau modèle économique européen, face à l'incompréhension grandissante des citoyens (Catherine Morin-Desailly).

Car force est de constater qu'il y a un désenchantement, un désamour même, des citoyens envers l'UE, et envers les pouvoirs publics en général (Claude Taleb).

L'UE ne fait plus rêver. Même si elle est partout localement, il est très difficile de l'incarner, particulièrement auprès des jeunes (Nicolas Mayer-Rossignol).

Charles Fritau souligne que pour que les citoyens s'emparent d'un projet politique, il faut d'abord qu'ils le comprennent et qu'ils y adhèrent, et que pour cela il faut se baser sur la raison originelle de la construction européenne : la paix, oubliée (Catherine Morin-Desailly). Il y a, face à cette notion fondamentale, un fossé générationnel, elle fait partie des acquis et des valeurs, aux côtés de la démocratie, l'égalité homme-femme, des droits de l'Homme, du modèle social et environnemental, entre autres.

De l'extérieur, l'UE représente un espace de paix et de progrès (Nicolas Mayer-Rossignol) ; certaines élites étrangères, telles que les juristes brésiliens, se forment en France, en Allemagne et d'autres pays de l'UE (Pierre Menguy). Lampedusa accueille des immigrants qui risquent leur vie pour venir sur notre continent (Claude Taleb). En Ukraine, une partie des citoyens se bat pour les valeurs européennes et les barricades sont formées de drapeaux européens (Karima Delli). Ils se battent pour la symbolique de liberté, de paix et de démocratie européenne, ils ne considèrent pas la dimension économique.

À l'intérieur, les citoyens sont détachés de l'UE, qui s'est construite sans eux. De plus, si le devoir de mémoire est primordial, aujourd'hui, les jeunes sont confrontés à leurs « nouvelles guerres économique, financière, sociale et environnementale » (Karima Delli). Qu'il s'agisse de l'augmentation de la pauvreté, de la dégradation des conditions de travail face à la hausse des travailleurs précaires, ou encore de l'appauvrissement des ressources naturelles et de la dégradation de l'environnement, l'UE ne s'en préoccupe pas assez. La priorité est donnée à la finance au lieu de traiter les questions budgétaires, économiques et sociales d'un seul bloc. « À quoi sert une Europe en termes de PIB, de croissance, si dans le même temps les inégalités continuent de progresser, une partie de travailleurs sont pauvres et les jeunes n'ont aucun espoir ? » (Marcel Grignard).

Il est nécessaire de réconcilier les images intérieure et extérieure de l'UE afin de pouvoir continuer à défendre le modèle européen et ses idéaux face aux forces émergentes et émergées que sont les États continents tels que les États-Unis, la Chine, l'Inde, ou encore le Brésil. L'UE a un vrai rôle à jouer dans la mondialisation où les problèmes, tels que l'eau, mais aussi les solutions sont supranationaux (Karima Delli). Cependant, la mondialisation n'est pas un concept abordé de la même manière par tous les pays de l'UE : alors qu'elle est contestée en France, la Suède y voit une grande opportunité avec de nouveaux marchés et de nouvelles opportunités (Elmire Af Geijerstam). Les États membres doivent former une équipe pour défendre l'esprit européen, et non pas être en compétition et défendre leurs intérêts nationaux. Cette coopération interne est primordiale pour gérer des négociations telles que celle qui se déroule avec les États-Unis pour un Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement¹. Arnold Puech d'Alissac, président de la FDSEA² Seine-Maritime, pose d'ailleurs la question des solutions concernant des sujets concrets tels que l'agriculture face à la mondialisation et ses puissances, et lors des négociations avec les États-Unis ou encore le Canada, le Mercosur, et bientôt la Chine, sans perdre la confiance des citoyens.

La remobilisation de ces derniers passe en partie par le développement de politiques, outils et projets européens. Les citoyens, ou les consommateurs comme le rappelle Annie Drouet, présidente d'UFC Que Choisir Rouen, sont la première force de l'UE. Récemment des outils, tels que l'Initiative citoyenne européenne, ont été développés mais ils sont insuffisants.

Concernant les politiques, la Politique agricole commune (PAC) est une des rares politiques communes, ancienne puisqu'elle a été introduite dès le Traité de Rome en 1957 et avec un budget significatif (Claude Taleb). Sur la prochaine période 2014-2020, la France touchera 56 milliards d'euros. En Haute-Normandie, l'agriculture couvre 66% des territoires, la production de lait embauche 2500 salariés. Il s'agit donc d'une politique européenne particulièrement importante pour la France et ses territoires. S'il faut la défendre, elle doit évoluer, se régionaliser pour répondre plus efficacement aux besoins locaux, elle doit également développer son volet environnemental. D'autres politiques, qui touchent directement les citoyens, méritent autant d'attention que la PAC, comme Erasmus+ qui forge l'esprit européen des jeunes citoyens (Karima Delli). Ce programme doit être élargi aux apprentis et doit permettre à plus de jeunes de vivre une expérience européenne. Il faut une harmonisation sociale et fiscale appuyée par un budget en conséquence, une politique d'accès pour tous à la culture, y compris aux personnes handicapées comme le rappelle Murielle Homo, présidente du GIHP³ de Seine-Maritime.

De plus, ces projets doivent être portés par des personnes concernées. Il n'est pas normal que certains députés européens soient au Parlement européen par défaut. Les citoyens européens méritent des députés qui travaillent sérieusement et qui rendent des comptes. Les associations doivent aussi être soutenues afin d'aider à l'éducation des citoyens européens, alors qu'à l'heure actuelle, elles sont démobilisées car, pour elles, l'UE représente une barrière administrative et financière face aux exigences des institutions en termes de trésorerie notamment, comme le rappelle Philippe Thillay, directeur du CRAJEP⁴ de Haute-Normandie. Il faut développer les relais : associations, think tanks, partis politiques, etc.



2. Démocratie : clarifier l'Union européenne, son projet et ses institutions

L'UE est jeune, à peine 60 ans (Nicolas Mayer-Rossignol). Il faut du temps pour développer une démocratie, faire vivre le rêve européen et ancrer l'UE (Karima Delli) ; or le temps politique est différent du temps de l'économie et de la finance (Pierre Menguy). Au-delà des politiques, projets et outils qui doivent se développer et s'adapter aux besoins, il est également nécessaire de faire évoluer la démocratie européenne.

L'UE est incomprise dans sa vie quotidienne (Catherine Morin-Desailly). Les premiers responsables sont les dirigeants nationaux qui s'évertuent à faire détester l'UE en prenant des décisions qui ne suivent pas l'opinion des citoyens, par exemple en refusant d'accueillir Edward Snowden sur son territoire, ou en autorisant le chalutage en eaux profondes (Claude Taleb), et qui occultent certains enjeux (Catherine Morin-Desailly). Le Conseil européen, composé de chefs d'État et de gouvernement élus nationalement, agissent comme s'ils avaient tous les pouvoirs européens (Karima Delli). Cette institution est tellement opaque que même les députés ne peuvent pas savoir ce qu'il se dit lors des réunions discrètes et nocturnes. Face à cela ou face à la Banque centrale européenne (BCE), la Troïka et autres institutions, le Parlement européen devrait avoir un contrôle accru (Gilles Pargneaux). Particulièrement parce que le scrutin proportionnel qui désigne les députés européens permet de représenter la diversité des citoyens, qui portent parfois des paroles singulières (Claude Taleb). En termes d'amélioration des institutions, une première clarification intervient grâce au Traité de Lisbonne aux prochaines élections européennes du 25 mai 2014, puisque le président de la Commission sera désigné au regard du parti majoritaire au Parlement européen (Gilles Pargneaux). Même si l'UE n'est pas similaire au modèle français, les majorités n'y sont pas systématiques et changent selon les décisions (Claude Taleb). La politisation des institutions permet d'établir des choix clairs pour l'UE auxquels les Européens pourront s'identifier (Nicolas Mayer-Rossignol). La Primaire organisée par les Verts pour désigner leur chef de file va également dans le sens d'une politisation et de plus de démocratie (Karima Delli). Cette solution ne fait cependant pas l'unanimité car une politisation de la

Commission va à l'encontre de son rôle d'arbitre et de gardienne de l'intérêt général européen.

Ensuite, il est nécessaire de clarifier les institutions européennes, car il y a une dérive réelle de leur vocabulaire et de leurs concepts comme le « triangle institutionnel » ou le « trilogue », qui empêchent les citoyens de les comprendre (Pierre Menguy).

Pour évoluer, l'UE doit s'appuyer sur sa richesse principale, celle d'être composée de 28 États membres, avec 28 systèmes politiques, 28 cultures, 28 modèles sociétaux différents (Pierre Menguy). Mathieu Monconduit, président Haute-Normandie des Semaines sociales de France, rappelle que c'est une construction et non une compétition à 28, et que les apports formels et informels de chacun des pays constituent la première force européenne. Effectivement, l'échange de bonnes pratiques doit continuer (Elmire Af Geijerstam). Par exemple, la Suède est un modèle en termes de transparence. Les citoyens suédois ont confiance en leur système politique qui forge ses politiques lentement, à travers le dialogue avec tous les acteurs concernés, comme pour la réforme des retraites qui a été appliquée après huit années de négociations. Certains domaines fonctionnent d'ores et déjà de cette manière, comme la PAC (Claude Taleb). À 28, le dialogue et le consensus sont deux notions essentielles car « une caravane n'avance jamais plus vite que le plus lent de ses chameaux » (Elmire Af Geijerstam). Or la Suède, tout comme le Royaume-Uni, voit en l'UE un projet économique et non social.

La subsidiarité est aussi primordiale, l'UE doit s'adapter au local pour répondre aux besoins des citoyens. En France, cela pose problème car les découpages territoriaux sont trop nombreux et trop petits (Elmire Af Geijerstam), et le plus préjudiciable pour les députés européens élus en France, c'est que leurs euro-régions sont trop grandes pour qu'ils puissent se présenter face aux citoyens de manière efficace (Karima Delli).

L'UE est une bonne opportunité pour que chaque État membre s'adapte au mieux aux évolutions économiques, sociales et mondiales mais aussi une bonne occasion pour la France de renouveler son débat basé sur le concept de fracture.

Les élections européennes sont une occasion fantastique pour débattre et construire un modèle sur le

long terme à travers le dialogue (Marcel Grignard). Jean-Michel Clémenceau, membre du Conseil consultatif départemental de Seine-Maritime et président de l'association Raisonance-Rouen, appelle à plus de démocratie participative. En effet, pour définir un nouveau modèle européen, il faut être capable de répondre aux attentes des citoyens et pour cela, il faut revenir à un niveau réel, aller au-devant des citoyens (Pierre Menguy).



3. Emploi et euro : définir un nouveau modèle économique européen

La crise économique a révélé les limites de l'Union économique et monétaire et met aujourd'hui l'UE dans une situation critique. Avec un taux s'élevant à 10,7% dans l'UE et 12% dans la zone euro⁵, le chômage est devenu le premier fléau européen (Gilles Pargneaux), particulièrement chez les jeunes. 15,4% des jeunes Européens entre 15 et 29 ans ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires⁶. Ce chiffre recouvre des réalités différentes, puisqu'en Allemagne cela concerne 9,7% de jeunes et en France 14,5% (Marcel Grignard). Les femmes sont également touchées par l'inégalité face à l'emploi et aux conditions de travail, comme le rappelle Marie-Hélène Joyen-Conseil, présidente de l'Observatoire des femmes de Haute-Normandie. En effet, 75% des travailleurs à temps partiel subi sont des femmes (Karima Delli).

L'euro est souvent accusé d'être la cause des difficultés rencontrées par les pays membres⁷. Pourtant, ce n'est pas la monnaie unique qui est responsable mais l'inachèvement de l'Union économique et monétaire. L'euro, la libre circulation des travailleurs, le budget commun sont des progrès mais leur mauvaise mise

en œuvre a laissé la place à une concurrence sociale et fiscale sauvage alors même que l'UE a les moyens d'accompagner ces outils de garanties individuelles et collectives (Marcel Grignard). L'UE est un beau projet, mais il est imparfait. Il n'est pas doté des moyens nécessaires à son ambition. Aujourd'hui, les normes et les règles mises en place sont un frein pour la majorité des entreprises (Nicolas Mayer-Rossignol).

Il faut ajouter à ce constat celui de la mauvaise gestion de la crise. L'UE, menée par des gouvernements libéraux et conservateurs, s'est basée sur des solutions intergouvernementales enchaînant les sommets de la dernière chance successifs, et en 2008, c'est finalement la Banque centrale européenne (BCE) qui a permis de rassurer les marchés financiers (Gilles Pargneaux).

Face à cette situation, Krystyna Astier, responsable des relations internationales du CHU de Rouen, déplore la vision pessimiste des intervenants et rappelle que l'Union européenne a de bons côtés, par exemple dans le domaine de la santé. De nombreux progrès sont à noter depuis une dizaine d'années : les patients peuvent être pris en charge d'un pays à l'autre grâce à la carte européenne de santé ou encore les médecins européens peuvent circuler et exercer leur métier librement dans tous les pays de l'Union européenne.

Tous les intervenants sont d'accord avec le fait que ce constat est dur mais lucide, il reflète la réalité. Cependant, tous ont des idées et des solutions à proposer.

Jean-Louis Maillard, représentant du FSU au Comité économique, social et environnemental régional (CESER), demande s'il ne faut pas remettre en cause l'indépendance de la BCE ainsi que l'interdiction des États membres d'emprunter directement auprès d'elle car les règles actuelles encouragent l'austérité et ne sont pas profitables à l'économie réelle. Il se demande également comment améliorer la dimension sociale de l'UE, il serait possible par exemple d'inscrire une clause sociale dans les traités. Enfin, il se demande ce que signifie la nouvelle « priorité pour l'industrie » de l'UE.

Louis Jourdan, du Mouvement européen - Bretagne, se demande s'il faut dire adieu à la croissance pour passer à un modèle économique basé sur la qualité et la réduction de la consommation.

Pour tous les intervenants, il est clair que l'UE doit changer de modèle économique grâce à une nouvelle orientation des politiques économiques et des outils utilisés. La zone euro, et l'UE en général, sont une opportunité pour instaurer un nouveau modèle de croissance, non pas basé sur une compétitivité par le coût du travail et la flexibilisation (Marcel Grignard), mais sur la qualité, la recherche et l'innovation (Nicolas Mayer-Rossignol). Pour cela, il est nécessaire que les États membres coopèrent et soient plus solidaires, afin que la croissance soit liée à un progrès social (Marcel Grignard). Par exemple, concernant le budget, il faut que l'UE se dote de ressources propres via une taxe sur les transactions financières, ou tout simplement une taxe européenne (Nicolas Mayer-Rossignol). Le cadre financier pluriannuel 2014-2020 est trop modeste pour engager des dépenses qui inverseront réellement la tendance et pour lancer de nouvelles initiatives, notamment concernant l'emploi (Gilles Pargneaux). Tout cela ne signifie pas que l'austérité n'est pas indispensable, car la dette est un handicap majeur pour les générations futures (Marcel Grignard). Toutes ces décisions sont éminemment politiques, un débat doit être mené pour dégager un avenir commun, cela signifie qu'il faut faire des compromis, certainement de nouveaux transferts de souveraineté.

Parmi les 28 modèles qu'offre l'UE, Renaud Delubrac se demande pourquoi le modèle est toujours soutenu et même imité en France, alors même qu'il commence à être critiqué. Yves Kerouedan, président du MEDEF Rouen-Dieppe, compare quant à lui l'Europe du Nord, qui promeut un modèle économique basé sur l'investissement et la compétitivité par l'innovation et la productivité et l'Europe du Sud, qui privilégie un modèle économique basé sur la consommation, les impôts et les emprunts.

Le modèle allemand, face à sa réussite macro-économique, est de fait devenu le modèle à suivre suite à la crise économique, qui a révélé les différences majeures entre les modèles économiques de l'Europe du Nord et de l'Europe du Sud (Patrick Schreiner). L'Allemagne a choisi d'augmenter faiblement les salaires et le coût du travail, ce qui a affaibli la demande intérieure et conduit à une hausse du commerce extérieur. Les pays d'Europe du Sud ont choisi d'augmenter plus fortement les salaires et ont connu un fort endettement face à l'augmentation de leurs importations et la baisse de leurs exportations. Au regard de cette évolution divergente, l'UE

pouvait faire deux choix afin de réduire l'écart entre les pays : augmenter les salaires des pays en excédent commercial ou réduire les salaires des pays en déficit. La seconde solution a été choisie alors même qu'en Allemagne, la réussite macro-économique a été soumise à condition : la précarisation des salariés et la dégradation des conditions de travail. De plus, la réussite allemande liée à ses exportations crée un déficit chez les partenaires commerciaux. Le modèle allemand n'est donc pas transposable à l'échelle européenne. Réduire les dépenses publiques aggrave la situation, engendrant effondrement économique, récessions en chaîne, augmentation de la pauvreté, hausse du chômage. La politique de l'Allemagne s'est faite au détriment de ses partenaires européens.

L'UE doit s'inspirer des différents modèles européens (Marcel Grignard), concilier les politiques d'offre et de demande pour concilier solidarité européenne et progrès social (Nicolas Mayer-Rossignol).

Les États membres doivent promouvoir une politique de cohésion et un nouveau modèle de développement basé sur l'environnement, l'emploi, la qualité, la recherche et l'innovation avec un socle social commun, si nécessaire en passant par la coopération renforcée (Nicolas Mayer-Rossignol).

Le mot d'ordre est semble-t-il plus d'UE et une meilleure UE.

Les photos et le podcast du débat sont disponibles sur notre site Internet.

1. En anglais, TTIP: Transatlantic Trade and Investment Partnership.
2. FDSEA : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.
3. GIHP : Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques.
4. CRAJEP : Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire.
5. Décembre 2013.
6. Indicateur NEETS : not in education, employment or training.
7. États membres de la zone euro en 2014 : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Grèce, Slovaquie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie, Lettonie.

Sur les mêmes thèmes...

UNION EUROPÉENNE, EMPLOI ET MONDIALISATION

Virginie Timmerman, *Synthèse du 1^{er} débat « Droit d'inventaire – Droit d'inventer », Notre Europe – Institut Jacques Delors, janvier 2014*

VERS UNE EUROPE SOCIALE RENFORCÉE ?

Marie Billotte et Sofia Fernandes, *Synthèse, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juillet 2013*

« L'EUROPE » ET SES « ÉLARGISSEMENTS » : STOP OU ENCORE ?

Yves Bertoncini et Sami Andoura, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juin 2013*

MONTER AU FRONT POUR CONDUIRE L'EUROPE

Pascal Lamy, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juin 2013*

CONCURRENCE SOCIALE DANS L'UE : MYTHES ET RÉALITÉS

Kristina Maslauskaitė, *Études et Rapports No. 97, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juin 2013*

GOUVERNANCE MONDIALE : S'ATTAQUER AU TERRAIN DES VALEURS

Pascal Lamy, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors, janvier 2013*

SERVICES PUBLICS ET CONCURRENCE EUROPÉENNE : CONTRADICTION OU CONCILIATION ?

Pierre Lepetit, *Policy Paper No. 60, Notre Europe – Institut Jacques Delors, janvier 2013*

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • *Notre Europe – Institut Jacques Delors* ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © *Notre Europe – Institut Jacques Delors*

